



## Éditorial du maire

L'année 2020 est marquée par le changement de municipalité ainsi que l'épidémie du COVID-19.

Aujourd'hui, je suis le nouveau maire de la commune de St Martin la Porte. Je remercie toutes les personnes qui ont eu confiance en moi, et m'ont permis, ainsi que mon équipe d'être élus.

Le travail d'une nouvelle municipalité s'inscrit dans la continuité du mandat précédent, afin de terminer les travaux engagés (périscolaire notamment). Notre tâche consiste aussi à apporter de nouvelles idées et travailler différemment, toujours pour le bien de nos concitoyens et de notre patrimoine culturel et immobilier.

Ma priorité est d'être à votre écoute afin de garantir votre santé, votre sécurité et votre confort. Pour cela, de nombreux projets sur l'environnement, l'embellissement et l'assainissement feront évoluer la commune.

Nous avons d'ores et déjà effectué de nombreux travaux depuis notre arrivée en mairie. Ceux-ci sont expliqués dans le bulletin municipal.

Cependant, je tiens à vous parler de deux dossiers sensibles :

- La ferme communale est en cours de réhabilitation et nous avons reçu plusieurs candidatures.
- La réouverture de la carrière de Calypso est un projet causant des inquiétudes à beaucoup d'entre vous, craignant des nuisances, une perte du prix immobilier et une pollution environnementale.

Pour qu'elle soit vivante, une commune a besoin d'associations. Cela permet aussi d'être connu et apprécié des autres communes. La municipalité sera toujours présente pour vous soutenir et valoriser votre engagement.

Je voudrais revenir sur le COVID 19.

Ce virus destructeur continue de semer la crainte et beaucoup de questions. Je vous demande de bien respecter les gestes barrières qui sont recommandés par le gouvernement. Ceux-ci empiètent sur notre liberté, mais sont la seule solution afin de contenir l'épidémie.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année.

**Guy Ratel**  
maire de St Martin de la Porte

## MAIRIE

### HORAIRES D'OUVERTURE :

**LUNDI, JEUDI** 8h-12h / 13h30-17h30

**MARDI, MERCREDI** 8h-12h

**VENDREDI** 8h-12/13h30-16h30

### CONTACT :

Tél. 04 79 56 50 03

mairie-smlp@wanadoo.fr

Site internet : <https://smlp.fr>

## BIBLIOTHÈQUE :

**MERCREDI ET VENDREDI** 17h00-19h00

E-mail: [bibliothèque-smlp@orange.fr](mailto:bibliothèque-smlp@orange.fr)

Tél. 04 79 20 49 23

## DÉCHETTERIE ST JULIEN :

du lundi au samedi 8h-12h / 14h-17h30

Pompiers

**18**

Urgences médicales

samu

**15**

Synergie Maurienne

**04 79 56 50 66**

Astreinte et dépannage en dehors des heures de bureau :

**06 81 47 72 75**

Sapeurs  
pompiers

**18**

Gendarmerie

**17**

École Primaire

**04 79 56 67 62**

## SOMMAIRE

|                                    |       |   |       |
|------------------------------------|-------|---|-------|
| Le nouveau conseil municipal ..... | 4     | Collectif contre la carrière.....             | 28    |
| Budget de la commune.....          | 5     | Club des Edelweiss .....                      | 29    |
| Travaux réalisés .....             | 6-10  | ADMR de "La Maurienne".....                   | 30    |
| La ferme communale.....            | 11-12 | Les poissons de Saint Martin.....             | 30    |
| Fleurissement .....                | 13-14 | Les grimpeurs de SMLP .....                   | 32    |
| Le périscolaire .....              | 15    | Association Hatha-Yoga.....                   | 32    |
| Le petit mot de l'école.....       | 16    | Ski Club du Perron .....                      | 33    |
| Le billet d'humeur .....           | 18    | Entente Saint Martin Saint Michel Basket..... | 34-35 |
| CCAS.....                          | 19    | L'Oratoire Saint Roch.....                    | 36-37 |
| La Bibliothèque.....               | 19    | La Chapelle Notre Dame de la Paix .....       | 38-39 |
| Actualités du Lyon-Turin.....      | 21-24 | Centre Social Mosaïca .....                   | 40-43 |
| Lavandicultrice.....               | 26    | Questionnaire détachable .....                | 45-46 |
| Comité des fêtes + FNACA.....      | 27    | État Civil .....                              | 47    |



Photo de M. Patrice DEYMONNAZ

## Vos élus Chef-lieu et hameaux :

### De gauche à droite première ligne :

Jezabel Berdoulat (Mollardurand), Martin Bernard (Chef-lieu), Le Maire Guy Ratel (La Porte), Pierre Excoffier (La Villette).

### Deuxième ligne :

Françoise Bois (Chef-lieu), Jacques Gavroy (La Tour), Sabine Jackowiak, Chantal Gros, Michelle Turon (La Gide), Réjane Souchon (Mollardurand), Julien Michon (Les Magnins)

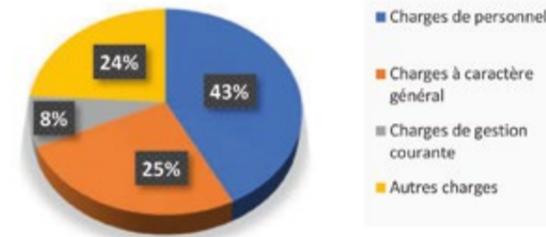
### Troisième ligne :

Bernard Jus (La Porte), Lionel Ratel (Les Champs), Julie Ratel (La Tour)

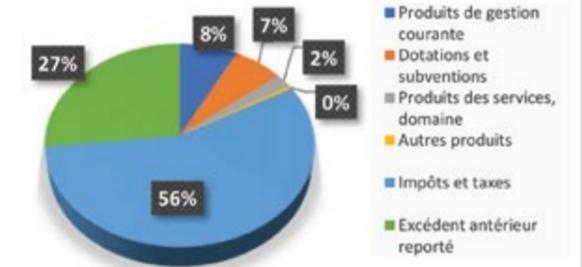
Absente lors de la photographie : Elisabeth Ratel (Chef-Lieu)

## Budget de Fonctionnement

### Dépenses de fonctionnement



### Recettes de fonctionnement



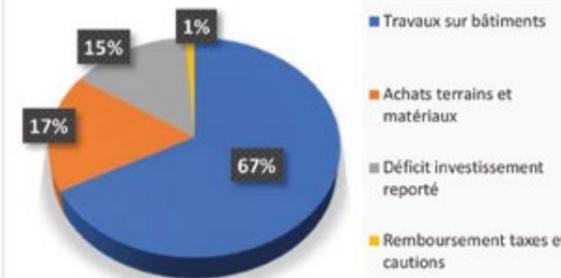
| Dépenses                    |                  |
|-----------------------------|------------------|
| Charges de personnel        | 247 925 €        |
| Charges à caractère général | 148 687 €        |
| Charges de gestion courante | 46 101 €         |
| Autres charges              | 140 307 €        |
| <b>Total</b>                | <b>583 020 €</b> |

| Recettes                       |                    |
|--------------------------------|--------------------|
| Produits de gestion courante   | 131 159 €          |
| Dotations et subventions       | 112 511 €          |
| Produits des services, domaine | 39 009 €           |
| Autres produits                | 7 635 €            |
| Impôts et taxes                | 974 841 €          |
| Excédent antérieur reporté     | 462 261 €          |
| <b>Total</b>                   | <b>1 727 417 €</b> |

**Balance Budget de Fonctionnement 1 144 397 €**

## Budget d'Investissement

### Dépenses d'investissement



### Recettes d'investissement



| Dépenses                        |                    |
|---------------------------------|--------------------|
| Travaux voies et réseaux        | 673 192 €          |
| Travaux sur bâtiments           | 275 512 €          |
| Achats terrains et matériaux    | 71 101 €           |
| Déficit investissement reporté  | 59 711 €           |
| Remboursement taxes et cautions | 4 277 €            |
| <b>Total</b>                    | <b>1 083 793 €</b> |

| Recettes                              |                  |
|---------------------------------------|------------------|
| Excédent de fonctionnement capitalisé | 421 201 €        |
| Taxes et subventions                  | 205 636 €        |
| Surloyer microcentrale et cautions    | 17 781 €         |
| Vente de terrains                     | 3 018 €          |
| Amortissement des immobilisations     | 18 782 €         |
| <b>Total</b>                          | <b>666 419 €</b> |

**Balance budget Investissement -417 374 €**

**Balance Totale 727 022 €**

## Périscolaire :

Les travaux débutés par le précédent conseil se sont achevés à la rentrée de septembre. La salle de motricité a été aménagée ainsi que le réfectoire et une cuisine équipée pour réchauffer les repas des enfants



## Réseaux humides de la rue des Liseaux :

Les conduites d'eau potable et non potable (eaux pluviales et eaux usées) ont été remplacées.



## Divers jeux d'enfants :

À la suite du contrôle annuel réglementaire effectué par un organisme agréé, les employés communaux mettront aux normes les différents jeux d'enfants de la commune. Le toboggan de la mère Du Rieu sera ainsi remplacé au cours de l'année 2021.

## Sous la roche :

Le lieu est repensé pour rendre plus agréable son utilisation par les grimpeurs et les promeneurs, mais également pour les associations qui y organisent régulièrement des festivités. Ainsi le bungalow devenu complètement insalubre a été évacué. Le chalet s'agrandit avec un auvent élargi coté rocher d'escalade et la création d'une pièce attenante au bâtiment pour octroyer un espace de rangement aux associations. Prochainement, des tables en bois devraient y être installées.



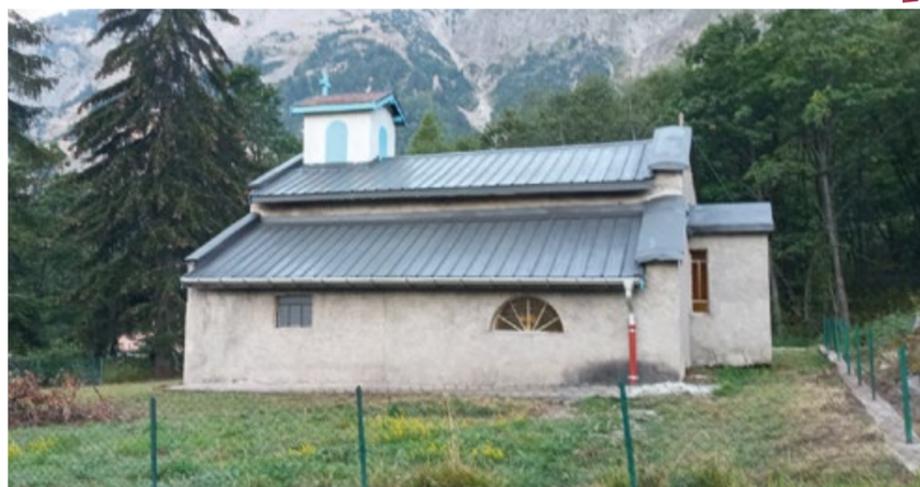
## Chapelle de la Planchette :

La rénovation de la toiture initiée par le conseil précédent a été menée à son terme. Ces travaux ont été entièrement financés par l'association La Jeanne d'Arc. Merci à Edouard Traversaz pour tous les travaux complémentaires qu'il a effectués.



AVANT

APRÈS



## Conduite d'eau potable de la prise d'eau de Champieu au premier brise charge :

Plusieurs réparations dans l'urgence avaient été effectuées sur ce tronçon qui constitue le réseau d'alimentation en eau potable de la commune. Le tronçon complet de 600m a été remplacé et permettra d'éviter les coupures d'eau...



## Route de la Salette :

A la suite d'une pétition des riverains de la route de la Salette, la municipalité a décidé, en concertation avec ces derniers, de mettre en place deux ralentisseurs ainsi qu'un éclairage supplémentaire dans le virage face au lavoir. Toujours dans un souci de sécurité, le trottoir tracé le long de cette route a été prolongé jusqu'au parking de l'école et façonné.



## La piste de la Bachellerie

se prépare aux travaux pour l'année prochaine.

Pour continuer à emprunter cette piste avec tout type de véhicule, il est nécessaire de la maintenir en état. Seuls deux courts tronçons restent difficilement franchissables car non goudronnés. Ils sont désormais la propriété de la commune et dès le printemps prochain, un revêtement sera posé pour remédier à cette situation.



## Pont de la piste de ski de fond :

Juste en dessous de la Planchette, ce pont, très emprunté par les promeneurs, a été entièrement remis en état par nos employés communaux.



### Quartier de la Gide :

Lors d'une réunion de quartier, les habitants se sont plaints des cassis qui endommageaient leurs véhicules. La mairie les a donc remplacés par trois ralentisseurs surélevés.

### Oratoire de la Villette :

Initié par la précédente municipalité, la toiture de l'oratoire de la Villette a été repeinte. Reste encore à refaire la décoration de l'intérieur.



### Clocher de la Villette :

Au départ, il ne s'agissait que d'une simple fuite de la toiture mais les travaux ont mis en évidence que c'étaient toute la charpente et le support de la cloche qui étaient à reprendre. La cloche de la Villette pourra de nouveau retentir.



Les noms des donateurs sont inscrits sur la cloche de la Villette



### Quelle démarche suivie pour sélectionner le ou la futur(e) agriculteur(rice) ?

En collaboration avec la Chambre d'Agriculture (C.A.), une annonce internet a été publiée sur un site spécialisé pour faire connaître la disponibilité de la ferme de St Martin.

Douze candidats ont postulé pour la reprise de la ferme en répondant au questionnaire de la Chambre d'Agriculture. Parmi ces candidats, on trouve des postulants du nord de la France, du centre, un belge et des candidatures issues de notre région.

Après étude des candidatures, la commission « Ferme » a retenu trois dossiers en établissant les critères suivants. Le ou la candidat(e) doit :

- déjà posséder un cheptel de vaches laitières ou vaches à viande
- élever des vaches uniquement
- produire du lait ou de la viande
- avoir l'habitude de travailler en zone montagnaise
- être prêt à s'investir dans le maintien de l'environnement
- posséder de l'outillage pour la fauche et le broyage

Ces dossiers vont être approfondis et complétés toujours en liaison avec la CA.

Le souci majeur de la municipalité est de mettre en place une exploitation pérenne, rentable et acceptée par la population.

La raison d'être de cette ferme reste l'entretien des espaces, il faut donc s'assurer qu'il restera aux futurs locataires suffisamment de temps pour répondre à cette obligation.

Actuellement, l'étable de la ferme de St Martin est conçue pour recevoir 44 vaches attachées. Aujourd'hui les normes s'orientent vers une stabulation libre, c'est à dire que les vaches sont à l'intérieur mais libres de circuler dans l'étable. Cette façon de faire est obligatoire pour une appellation « BIO ».

Cette conversion en stabulation libre nécessite beaucoup plus de place au niveau de l'étable donc de grosses modifications du bâtiment de travail. Parmi les candidats retenus, deux sont en élevage bio et sont prêts à investir pour apporter ces modifications en transformant le bâtiment actuel en stabulation libre.

Des travaux de rénovation du logement de la ferme vont être entrepris cet hiver pour accueillir les futurs exploitants dès le printemps dans de bonnes conditions.



## UN GRAND MERCI

La Mairie tient à remercier tous les habitants bénévoles qui ont pris de leur temps pour faire vivre la commune et l'embellir.

Quelques exemples :



M. Olivetto pour la mise en peinture de la croix



Tous les bénévoles de la bibliothèque

## Prix Départemental :

Fonctionnement du concours départemental des villes, villages et maisons fleuries:

### • L'inscription :

Ce concours a pour vocation d'inciter les collectivités à valoriser leur attractivité territoriale auprès des touristes, des administrés et des entreprises, à travers un travail mené sur la qualité de vie, de l'environnement et du paysage.

### • Qui peut participer ?

Toutes les communes de Savoie ainsi que les particuliers dont la commune a fait acte de candidature.

### • Les visites :

Elles débutent en plaine en juillet pour finir en août par les communes de montagne. Les communes sont informées par courrier courant juin.

### • Les jurys d'arrondissements :

25 bénévoles (dont Stéphane, notre employé communal), des professionnels du paysage et de l'horticulture, des responsables d'espaces verts de commune ou des particuliers passionnés se répartissent en 3 jurys d'arrondissements. Ils visitent communes et particuliers et sélectionnent 2 lauréats particuliers dans chacune des 12 catégories du concours et établissent le palmarès départemental des particuliers. Ils proposent au jury départemental les communes susceptibles de figurer sur le palmarès départemental.



### • La remise des prix :

Chaque printemps dans le cadre du Salon Habitat & Jardin, les lauréats particuliers et les communes sont récompensés en présence des conseillers départementaux. Des habitants de St Martin La Porte seront primés lors de la prochaine remise des prix qui se déroulera le samedi 10 avril 2021 dans les catégories suivantes:

Propriétés fleuries visibles de la voie publique :

Mr et Mme RICHARD Daniel et Annie.

Balcons ou terrasses fleuris visibles de la voie publique :

Mr BUISSON Alain.

POTAGERS INDIVIDUELS

Potagers individuels :

Mme BOIS Aimée.

Toutes les félicitations à nos lauréats !

## Prix communal des maisons fleuries :

Pendant le confinement, nombre d'entre vous ont consacré un peu de leur temps et de leur créativité à entretenir et enjoliver leur jardin, à fleurir leur propriété, à égayer leur balcon.

Pour récompenser et encourager tous ces amoureux et passionnés du jardinage qui rendent le village et ses hameaux plus colorés et parfumés, la commission cadre de vie a sillonné les rues pour sélectionner une vingtaine d'habitations qui sera récompensée.

**La commune offrira un bon d'achat pour les habitants qui ont été primés.**

**La municipalité remercie tous les habitants pour leur investissement, ils contribuent à l'embellissement de notre commune, en la rendant plus accueillante.**



## Un stagiaire à la mairie



La mairie de SMLP accueille depuis le mois d'octobre Anthony Frayssines, 17 ans. Il effectue un stage de 13 semaines, dans le cadre de son BTS Gestion et Protection de la Nature, qu'il suit en alternance à Thônes (Haute Savoie).

Après un baccalauréat technologique obtenu au Lycée Agricole de la Motte-Servolex, Anthony a intégré le Centre de Formation des Métiers de la Montagne de Thônes. En plus du stage à la mairie, il fera également la saison aux Karellis où il préparera son diplôme d'état de moniteur de ski de fond.

En mai et jusqu'à fin juillet, retour à la mairie où il finalisera son projet de stage pour lequel il a choisi de travailler à la préparation d'un sentier d'interprétation sur le Pas du Roc.

Qu'est-ce qu'un sentier d'interprétation ?

C'est un chemin de promenade jalonné de plusieurs points d'arrêt avec des panneaux explicatifs. Pour les panneaux, il a retenu les thèmes de :

- La faune et la flore
- Le patrimoine (fortifications et blockhaus)
- La situation géographique
- La situation géologique
- Le paysage naturel
- Le paysage industriel

Aidé par Marc Torfs en charge des sentiers et du balisage à la Communauté de Communes Maurienne Galibier, Anthony passe beaucoup de temps à faire de la recherche théorique, va au besoin étudier le terrain et s'appuie également sur les aînés et des travaux de recherche déjà effectués sur le site. Les panneaux, s'ils sont réalisés, le seront courant 2021.



Le périscolaire et la salle de motricité de l'école de St Martin la Porte font peau neuve.

Devant les demandes de plus en plus nombreuses des parents, pour accueillir les enfants sur le temps périscolaire, l'ancien conseil municipal avait décidé la rénovation des locaux.

En effet, chez les jeunes couples il est très fréquent que les deux parents travaillent. Ces jeunes ménages ne peuvent pas toujours demander aux grands parents d'assurer la garde des petits enfants. Le village accueille également des foyers qui n'ont pas de famille proche sur St Martin. Certains jours, ce sont plus d'un enfant

sur deux qui fréquentent le périscolaire.

La réorganisation des salles au niveau de la cour a permis une redistribution de l'espace. Les salles du périscolaire et celle de motricité ont été agrandies. Les sols ont été refaits, le plafond abaissé inclut un éclairage led, les murs ont été parés d'une isolation phonique.

La salle de motricité a été pensée pour devenir, en cas de besoin, une salle de classe. Ceci pour permettre l'accueil d'enfants à motricité réduite. Un équipement permettant la connexion d'une quinzaine d'ordinateurs a été prévu.

La salle du périscolaire a fait l'objet d'une attention particulière : des rangements multiples, une mezzanine pour avoir un espace calme propice à la lecture, des tables adaptées à la taille des enfants. Cette salle sert également de lieu de restauration le midi. Un coin cuisine permet de réchauffer les repas fournis par les parents. Ces locaux fonctionnels, agréables, colorés répondent pleinement aux attentes.



Sur le temps du midi, il y a souvent plus de trente enfants qui prennent leur repas à l'école. Les jours les plus demandés sont les mardis et jeudis. Le matin, une moyenne de 8 à 10 enfants fréquentent le périscolaire, tandis qu'il accueille le soir 15 à 20 enfants.

Une nouvelle recrue, Lucie Gai-Checa, a été embauchée à temps partiel pour travailler sur les temps du périscolaire. Les normes d'accueil et d'encadrement d'enfants sont ainsi respectées. Elle aide également au ménage, une tâche qui nécessite davantage de temps en cette période de pandémie.





Cette année nous sommes 64 élèves à l'école de Saint Martin la Porte, 6 PS nous ont rejoints et 4 CM2 sont partis au collège. Nous sommes heureux de vous retrouver et de partager avec vous quelques photos. Le confinement du mois de mars ne nous a pas laissé la possibilité d'aller au ski et de faire notre sortie scolaire de fin d'année. Depuis la rentrée de septembre les activités extérieures n'ont pas pu être reprises.

- Préparation de la fête de l'école, chorale avec Emmanuelle le mardi matin pour les 3 classes
- La bibliothèque vient à nous à l'école pour les livres à emporter à la maison
- Les maternelles préparent Noël, calendrier de l'Avent, réalisation des boules pour le sapin de Saint

Michel de Maurienne, décoration du sapin, poster la lettre pour le Père-Noël et confection des centres de table.

Nous espérons que nous pourrons reprendre nos activités prochainement durant l'année 2020-2021, mais ça vous le découvrirez l'année prochaine.

Plein de gros bisous des élèves, des enseignantes et de L'ATSEM de l'école de Saint Martin la Porte.



## CRÉONS UN ESPACE DE GRATUITÉ

La mairie de St Martin la Porte mettra peut-être à disposition un local pour créer un lieu de gratuité. Cet espace sera dédié au dépôt et à l'échange de vêtements et de petit matériel. Une façon de donner une seconde vie à vos habits tout en étant solidaire ! Ce lieu a besoin de vous pour démarrer : il s'agit de penser le fonctionnement, l'aménagement, les horaires d'ouverture, les animations possibles, etc... Tout est à faire pour créer un lieu selon nos envies ! Si vous désirez vous impliquer dans ce projet, contactez Jezabel Berdoulat (djezabou@gmail.com / 06 49 52 41 13).

## RECOMMANDATION DE LA POSTE

Chaque année, nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles. Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents et ainsi contribuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir :

- L'accès à votre boîte aux lettres doit être obligatoirement déneigé et salé
- Les boîtes aux lettres doivent toutes être impérativement positionnées en bordure de voie publique

Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

## PISTE DE LA BUFFAZ



Comme inscrit sur le panneau au départ de la piste, la commune de St Michel a financé la route jusqu' au sentier balcon.

La mairie de St Martin La Porte lui a permis d'acheminer des engins en empruntant les accès sur notre commune.



- T'as vu tous ces ralentisseurs dans le village, ça commence à bien faire !

- Oui, c'est vrai t'as raison, mais si les gens roulaient moins vite aussi, on n'en aurait pas besoin !

- Ah oui, je n'avais pas pensé à ça !

- En plus, la vitesse est limitée à 30 km/h dans le village et les hameaux, mais bon vu la vitesse à laquelle certains roulent, on se demande comment il n'y a pas eu plus d'accidents !

- Tu sais, moi, j'habite vers les Carraz et bien c'est fou la circulation qu'il y a !

- Ah bon ? Il y a beaucoup de monde qui passe par le centre du village ? Moi je trouve que c'est plus roulant et moins dangereux en passant par l'extérieur.

- Enfin, c'était quand même mieux quand il y avait moins de voitures...

- Faut vivre avec son temps, faut juste que les gens soient plus respectueux et roulent moins vite... »



## CCAS :

Si vous avez des difficultés, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) peut vous apporter son soutien matériel ou financier. Rapprochez-vous de ses membres -Chantal Albrieux, Jezabel Berdoulat, Joëlle Chaumaz, Marie-Laure Dubois, Pierre Excoffier, Aurélie Foulu-Mion, Sabine Jackowiak, Guy Ratel, Michelle Turon- ou faites-vous connaître auprès de la mairie.

Chaque année, le C.C.A.S délivre un colis aux habitants de plus de 80 ans et offre un goûter aux enfants (cette année cette dernière activité a été annulée pour cause d'épidémie). Il est aussi en mesure d'aider ponctuellement les familles qui lui en font la demande.

## Bibliothèque :

Cette année, le fonctionnement de la bibliothèque a été perturbé par le corona virus. Nous avons dû fermer à deux reprises. Pour un éventuel prochain confinement nous allons mettre en place un service de « click and collect ».

La liste de nos livres sera sur le site de la mairie et nous réfléchissons à d'autres solutions pour les personnes qui n'ont pas internet.

Nous remercions Sidonie Ratel pour les masques qu'elle a confectionnés et offerts à l'équipe de bénévoles.

Comme toutes les bibliothèques municipales de la Savoie, nous sommes affiliés à Savoie-Biblio qui est une bibliothèque départementale. Elle dépend du conseil général. Sa mission est d'aider les 360 bibliothèques publiques dans les communes réparties sur les deux Savoie. Elle a 5 antennes : Annecy, Chambéry, Chablais, Maurienne, Tarentaise. Elle met à disposition 258 000 livres et 44 000 CD.

Dans la majorité des villages ce sont des bénévoles qui s'occupent de la bibliothèque. Savoie-biblio les aide en dispensant conseils et formations. A St Martin, plusieurs d'entre nous ont suivi la formation initiale de 3 fois 2 journées ainsi que d'autres formations.

Savoie-biblio prête des livres et d'autres documents en complément de notre propre collection. Nous pouvons réserver en ligne sur leur catalogue, et nous allons une fois par mois sur place à St Jean de Maurienne pour emprunter directement. Nous choisissons surtout des livres écrits en gros caractères puisque nous avons beaucoup de demandes. Nous complétons notre choix avec des albums, documentaires enfants, romans, BD,CD.....

Durant l'année une nouvelle bénévole nous a rejoints : Emilie Bois.

Rappel : La bibliothèque est ouverte les mercredis et vendredis de 17h à 19h. Le prêt est gratuit jusqu'à 18 ans et de 6 euros par an pour les adultes.

Cuisine traditionnelle créative, Macarons, Sushis, Caviste, Cocktails dinatoires ...

**LE GAVROCHE**  
RESTAURANT A VINS

Place du Marché  
73300 St-Jean-de-Maurienne  
04 79 20 49 30

Le Gavroche remercie du fond du coeur ses très nombreux clients de Saint Martin pour l'avoir soutenu pendant les périodes difficiles de confinement en commandant les plateaux repas sur place ou livrés !

LIVRAISON à DOMICILE

Chèque Déjeuner

ancv

Ouvert sur place et à emporter  
Horaires et tarifs sur Facebook

**EIFFAGE**  
ROUTE

TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS  
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS

Agence de Saint Julien Montdenis  
Rue du Pré de Pâques  
73870 Saint-Julien-Montdenis  
Tél. 04 79 59 81 03  
www.eiffageinfrastructures.com

SAVOIR FAIRE LA DIFFÉRENCE

afao  
ISO 9001  
ISO 14001  
QUALITÉ  
ENVIRONNEMENT  
SAUVEGARDE

**GERMAIN ELECTRICITE**  
10, rue du Pré de Pâques  
73870 St Julien Montdenis

Tel : 04 79 05 51 46

**TRUCHET**  
TRAVAUX PUBLICS

S.A.S. ou Capital de 202.500 €  
Rue du 8 Mai 1945  
73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE  
groupe@truchet.pro  
Tél. 04 79 64 06 46  
Fax 04 79 64 45 77



Le projet Lyon-Turin date de 1991 et s'inscrit dans l'objectif plus vaste de corridor méditerranéen, qui reliera à terme Algesiras (Espagne) à Budapest (Hongrie). L'Union Européenne, à l'origine de ces projets entend construire un réseau central transeuropéen d'ici 2030.

Créée en 2015, TELT (Tunnel Euralpin Lyon Turin) dont le capital se répartit à parts égales entre l'état Français et les Chemins de fer Italiens contrôlés par l'état, coordonne le chantier et assurera la gestion de la future ligne et de l'existante. Une dernière phase de travaux s'entame et devrait selon ses promoteurs s'achever en 2030 pour la mise en service de la liaison ferroviaire.

800 personnes sont actuellement employées sur le chantier du tunnel. Avec les futurs travaux détaillés ci-dessous, ce nombre devrait s'accroître et tripler au plus fort des activités. Le chantier est le troisième employeur de la vallée.

**Quels sont les travaux déjà réalisés ?**

Pour l'instant, 9 km du tunnel de base ont été creusés entre St Martin La Porte (SMLP) et La Praz (travaux finalisés en septembre 2019), œuvre du tunnelier Federica, actuellement en cours de démontage à La Praz. Les descenderies de SMLP, de la Praz, de Villarodin-Bourget ainsi qu'un tunnel de reconnaissance à La Maddalena (Italie) sont également achevées.

A terme, le tunnel sera constitué de deux tubes de 57, 5 km de longueur, un pour chaque sens de circulation du train. Ses entrées se feront à St-Julien-Montdenis (galerie d'accès en cours de réalisation) et à Suse pour le côté italien.

A Villargondran, TELT a renforcé les digues de l'Arc, préparé la plateforme et réorganisé des réseaux, l'alimentation en eau de St-Jean notamment. Cette plateforme servira à l'installation d'une nouvelle station électrique pour la future ligne.

**-ACTUALITÉS DU LYON TURIN & DU CHANTIER SMP4-**



Démontage du tunnelier Federica

Une cinquantaine de bâtiments a été démolie à St Jean de Maurienne. Une gare SNCF provisoire verra le jour fin 2021, proche du site de la gare actuelle ; en 2027, elle sera remplacée par un « pôle d'échanges multimodal » qui assurera la liaison entre les différents modes de transport. Pour l'instant, sa localisation n'est pas encore arrêtée.

Plus en amont de la vallée, les chantiers des quatre puits d'Avrieux sont déjà lancés et vont durer trois ans. Ce sont des conduits de ventilation, creusés par un tunnelier vertical depuis le pied de la descenderie.

**Quels coûts ?**

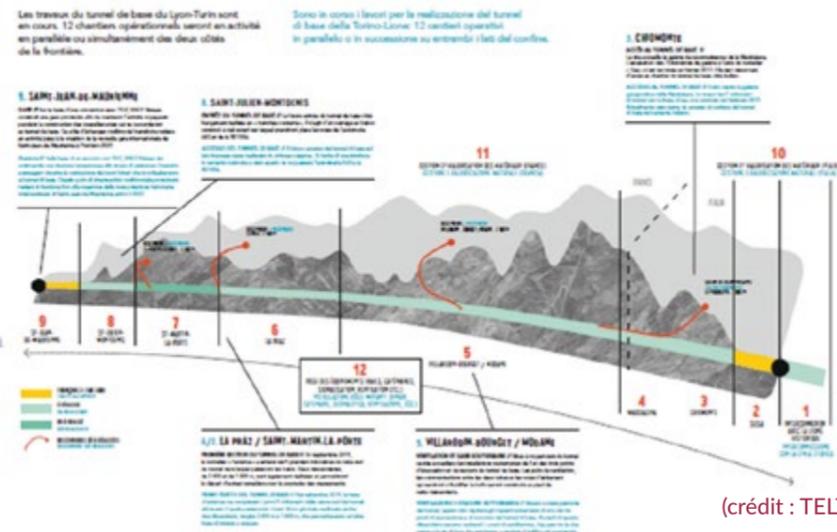
D'un point de vue strictement comptable, le tunnel seul est évalué à 8,6 milliards, ce montant inclut le perçage du tunnel sous les Alpes et les deux gares internationales ; en revanche, il n'englobe pas les autres tunnels nécessaires pour

relier Lyon à Turin en ligne à grande vitesse, sept au total entre Lyon et St Jean de Maurienne, trois autres entre Suse et Turin. Cette nouvelle ligne à grande vitesse ne suit pas le tracé de la ligne historique, les travaux sont en phase de programmation par SNCF réseau.

La Cour des Comptes chiffre le budget total à près de 26 milliards. L'Union Européenne finance 40 % du budget, l'Italie en assure 35 % et la France 25 %, une proportion moindre car les accès depuis Lyon sont estimés plus coûteux que ceux depuis Turin.

La Cour des comptes européenne pointe aussi des coûts environnementaux. Si l'argument écologique est avancé par les promoteurs du Lyon-Turin, la cour rappelle que « la construction de la liaison transfrontalière Lyon-Turin, et de ses lignes d'accès, générerait dix millions de tonnes d'émissions de CO2 ». Ces émissions ne seraient compensées que vingt-cinq ans après la mise en service du tunnel. Cette prédiction dépend bien sûr du volume de camions effectivement mis sur rail.

**12 CHANTIERS OPÉRATIONNELS JUSQU'EN 2030  
12 CANTIERI OPERATIVI FINO AL 2030**



(crédit : TELT)

**-ACTUALITÉS DU LYON TURIN & DU CHANTIER SMP4-**

**Quels sont les travaux restants à effectuer ?**

Début 2018, TELT a attribué la maîtrise d'œuvre à douze bureaux d'études chargés de préparer les appels d'offre pour la construction du tunnel. Les constructeurs sont choisis fin 2020 et se répartiront quatre différents lots :

- Le lot Villarodin-Bourget – Modane s'étend sur 24 km (il court jusqu'au versant italien du Mont Cenis) et utilisera deux tunneliers (un pour chaque tube).
- Les tunnels entre SMLP et Modane nécessiteront trois tunneliers (un entre SMLP et La Praz pour la construction du tube nord et deux autres de La Praz à Modane).

Pour ces deux premiers lots, la maîtrise d'œuvre qui englobe également la supervision des travaux s'étend sur dix ans.

- Le creusement du tunnel entre St-Julien-Montdenis et SMLP se fera de manière traditionnelle, c'est à dire à l'explosif. C'est le système MORSE qui est retenu : il nécessite deux liquides qui deviennent explosifs lorsqu'ils rentrent en contact, le mélange étant fait sur le front de pierres. Les liquides inactifs seront entreposés à SMLP. La maîtrise d'œuvre court sur quatre ans et demi et couvre environ 5 km.

- Deux autres tunneliers devraient également être mis en service pour le creusement de la partie italienne.

Le perçage d'un tunnel avance de 10 m/mois en moyenne à l'explosif et le tunnelier Federica a mis un peu plus de trois ans pour percer 9 km de galeries, soit un peu plus de 8 mètres par jour, soit 240 m/mois en moyenne.



Chantiers et sites de dépôt côté France (crédit : TELT)

Et à SMLP ?

Si dans la commune, on ne recense pas d'opposition notable au chantier (contrairement à Villarodin-Bourget, le seul village de la vallée à s'être positionné contre le Lyon-Turin), les habitants de SMLP se plaignent néanmoins du bruit incessant, notamment de la ventilation. A l'heure où nous mettons ce bulletin sous presse, ce problème devrait être résolu, TELT s'étant engagé à le régler d'ici fin 2020.

Quatre nouveaux convoyeurs (tapis roulants) seront installés sur le site de SMLP.

Ces convoyeurs sont attachés directement aux tunneliers, deux d'entre eux achemineront les déchets depuis le site de La Praz. Un autre fera le chemin dans l'autre sens depuis un site de dépôt pour apporter les granulats à béton. Les pierres extraites seront triées entre ce qui peut être réutilisé pour le chantier et le reste qui sera entreposé dans la vallée (Villargondran, St Julien, Villarondin), la combe de Savoie et toute la région.

Quelle sera la longueur des convoyeurs ? Les déchets seront-ils ensuite transportés par camions ? Par trains ? Jusqu'où ? Nous n'avons pas de précisions sur le sujet d'une part car ce seront les entreprises qui remporteront les appels d'offre qui organiseront l'évacuation de leurs déblais, d'autre part parce que le volume de pierres de mauvaise qualité n'est pas connu à l'avance. De La Chambre à Modane, nous n'avons pas fini de voir des tas de cailloux grossir, s'aligner, se tasser, disparaître sous un monticule encore plus imposant...

Le paysage change mais l'intérieur de la montagne aussi subit une transformation. L'Etat en est conscient et effectue, depuis 1995, des relevés hydrogéologiques (des sources et des cours d'eau) dans toute la vallée, afin de mesurer et limiter l'impact du creusement du tunnel.

Ainsi, tous les mois, Geotech, une entreprise mandatée par TELT effectue à SMLP, comme dans toutes les autres communes traversées par le tunnel, des relevés hydrogéologiques.

Ces données, compilées dans un rapport et combinées avec celles détenues par la commune, permettent de mettre en évidence plusieurs incidences sur les réseaux de SMLP (excluant les réseaux d'alimentation en eau potable) :

- La source de la Porte a vu son débit diminuer de près de moitié à la suite du creusement de la descendrière.
- Le débit de deux autres captages à Bordeau a également baissé, mais dans des proportions moindres.

TELT n'a pour l'instant pas réagi car l'information n'est pas remontée jusqu'à lui.

**La municipalité met en place une consultation trimestrielle avec TELT et Engis, maître d'œuvre sur le site SMLP 4. Elle regroupera les membres de la commission environnement et s'ouvre aux habitants afin qu'ils exposent les nuisances dues au chantier.**

**Faites-vous connaître à la mairie si vous voulez y participer !**

Depuis 2019, un champ de lavande s'étale sur 1 400 m<sup>2</sup> en dessous de l'école de SMLP. C'est l'œuvre de **Bernadette Magnin**, connue pour sa fonction de responsable bénévole de l'ADMR (services à la personne) sur la commune. A 58 ans, elle se lance dans une reconversion professionnelle avec pour envie de pratiquer une activité plus proche de ses aspirations, de revenir à des valeurs essentielles. Passionnée de montagne, de cueillette, elle a travaillé plus de trente ans comme conseillère emploi à la Mission Locale. Grâce à un congé formation, elle a pu préparer une certification professionnelle de plantes à parfum aromatique et médicinale et suit actuellement une formation en aromathérapie.

La culture de la lavande s'est vite imposée : mellifère (le champ bourdonne d'abeilles des ruches voisines dès le printemps), redonnant des couleurs au village, cette « bonne à tout faire » s'utilise en médecine (propriétés cicatrisantes, apaisantes, régénérantes), en soin (cheveux, anti-poux/puces) autant qu'en cuisine (pour aromatiser un plat, un dessert ou une boisson). Dès sa première année d'exploitation et après un investissement de départ, Bernadette a pu récolter et transformer sa production. Elle a également fait certifier sa culture en agriculture Bio. Bernadette fait tout à la main. Elle utilise une bineuse et une houe maraîchère pour le désherbage, une serpe pour la récolte. Elle est respectueuse de l'environnement.



**Bernadette Magnin distille sa lavande et produit de l'huile essentielle et de l'hydrolat qu'elle vend.**

Si vous avez une activité sur la commune, que vous êtes entrepreneur.e, artisan.e, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie pour apparaître sur le site internet ou nous fournir un article pour le prochain bulletin municipal.

### Comité des fêtes

2020 a été une année difficile pour toutes les associations. Le coronavirus est apparu très contagieux et dangereux.

Les recommandations sanitaires nous interdisaient les rassemblements de personnes et nous obligeaient le port de masque. Donc, difficile d'organiser des animations.

Aujourd'hui avec mes nouvelles fonctions, je ne peux plus m'occuper de l'association du comité des fêtes.

La vocation de cette dernière est d'animer notre commune. Nous recherchons des

personnes qui voudraient s'impliquer pour continuer à faire vivre le comité des fêtes. Si personne ne peut s'investir, le comité s'arrêtera et occasionnera un grand vide.

Je remercie toute l'équipe et tous les participants qui m'ont permis de passer six années merveilleuses.

Je vous souhaite tous mes vœux de bonheur pour l'année 2021.

**Comité des fêtes**

**Guy RATEL**

### F.N.A.C.A (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)

Durant l'année 2020, la F.N.A.C.A. a eu la peine de perdre deux adhérents :

Monsieur Gérard DÉLÉANI.

Monsieur Henri FASANI.

**Bilan d'activité :** Du fait de la Covid-19, la F.N.A.C.A. n'a participé à aucune cérémonie officielle sauf le 11 novembre où, en comité restreint, des gerbes ont été déposées au monument aux morts, au monument des F.F.I. et au monument « Sur le Point ».

Une délégation de la F.N.A.C.A. a participé à deux réunions à Chambéry.

Le projet de regroupement de la FNACA Saint-Julien et de la FNACA de Saint-Martin s'est concrétisé courant 2020. Le nouveau comité s'appelle FNACA SAINT-MARTIN-LA-PORTE. Le nouvel effectif est de 37 anciens combattants et 6 adhérentes, veuves de nos camarades disparus.

A la dernière minute, nous apprenons que Monsieur Maurice BLAIX, président de la F.N.A.C.A. de Saint-Martin-la-Porte, titulaire de la médaille militaire du 4 novembre 2016 a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur par décret du Président de la République en date du 29 octobre 2020.

**Chaleureuses félicitations**



## Collectif des habitants de Saint Martin la Porte contre la réouverture de la carrière de Calypso



Que de chemin parcouru depuis la malencontreuse signature d'un contrat de forage avec VICAT en 2015, augurant de la réouverture de la carrière de Calypso !

Le Collectif des habitants de St Martin la Porte contre la Réouverture de la Carrière s'est rapidement mobilisé. Un peu seul au début, mais bientôt rejoint par de nombreux bénévoles pour distribuer des tracts, fabriquer des banderoles, faire signer des pétitions, participer à des réunions avec les élus, la gendarmerie, le Sous-Préfet.

Ces efforts n'ont pas été vains puisque VICAT a dû revoir sa copie : une exploitation avec jetée des matériaux depuis le sommet de la falaise a été définitivement abandonnée. Nous avons gagné du temps et ainsi permis de mieux organiser notre action avec la nouvelle équipe municipale.

La partie n'est pas pour autant gagnée. VICAT a été autorisé à faire des sondages de reconnaissance. Nous avons besoin du soutien de toute la population de St Martin la Porte et des villages de la



vallée, pour que ce projet ne voit jamais le jour, y compris dans sa nouvelle version de « puits plein » dont on nous vante tant de merveilles sur le papier. Mais souvenez-vous des promesses non tenues de l'exploitation précédente, et que va-t-il se passer si le puits se bouche. Les installations pérennes (concasseur, cribleur, convoyeurs) devront continuer à fonctionner. L'Administration prendra alors un nouvel arrêté pour autoriser un retour à l'ancien mode d'exploitation, tout ceci pour permettre à VICAT de rentabiliser ses investissements.

Cette exploitation va apporter son lot de nuisances : intensification du trafic de camions, bruit, poussière, autant de facteurs impactant la santé des habitants, leur bien-être et la valeur immobilière de leurs biens.

**L'heure est venue de regrouper nos forces : collectif, municipalité, habitants.**  
**Il faut afficher UN NON FERME**  
**à ce projet dévastateur.**  
**L'avenir de notre village en dépend.**

## Le Club des Edelweiss

109 doublettes c'est le record de notre concours de belote de décembre 2019, une réussite !

L'année 2020 a commencé par le tirage des Rois. Courant janvier : repas au restaurant

« chez Nadine », en février : repas au restaurant à St Martin, et tout s'est arrêté en mars.

A la demande, et au besoin de se revoir nous avons organisé quelques pique-niques, de fin juillet à mi-septembre.



Pique nique à la Combaz



La Norma



Bessans



## ADMR de "La Mauriennaise"

L'Association de la Mauriennaise a comptabilisé 12 507 heures d'intervention sur les 6 Communes desservies.

12 Aides à Domiciles salariées de l'Association sont intervenues au domicile des personnes aidées. Les salariées sont encadrées par une équipe de 10 bénévoles et une assistante technique qui assurent le bon fonctionnement des Services.

Concernant notre commune, 28 bénéficiaires ont été aidés pour 2719 heures.

L'Assemblée Générale prévue fin mai a été reportée au 11 septembre à St Julien Montdenis au vu de la situation sanitaire.

Permanences au Bureau de la Mauriennaise à St Julien Montdenis (sous la mairie)

Lundi : 9H/12H 13H30/16H30

Mardi : 9H/12H

Mercredi : 9H/12H

Jeudi : 13H30/18H

Vendredi : 9H/12H

Vous pouvez contacter Valérie l'assistante technique ou lui laisser un message.

Vous pouvez aussi contacter les bénévoles de votre commune pour avoir des informations sur les différents services proposés.

**Bernadette Magnin, responsable locale :**  
06 28 29 55 37

**Marcel Bois, trésorier de l'association**

## Les poissons de Saint Martin

L'association de pêche « la Gaule Mauriennaise » exploite, à St Martin la Porte, une petite pisciculture pour son usage personnel. Nous faisons naître chaque année entre vingt et trente mille truites que nous relâchons dans les lacs de montagne et les ruisseaux des alentours.

Nous prélevons dans la nature des géniteurs que nous remettons dans leur environnement une fois qu'ils ont pondus leurs œufs. Ces œufs, après fécondation, sont mis dans l'écloserie jusqu'à la naissance des alevins. Ceux ci sont ensuite transvasés dans des bacs plus grands pour leur permettre de grandir.

Les différents types de salmonidés, Fario, Arc en ciel et saumons de fontaine, dès qu'ils ont atteint cinq à huit centimètres sont mis, avec de l'eau, dans des sacs plastiques gonflés à l'oxygène pour être transportés sur les lieux d'alevinage. Certains, pour les lacs de



alevins juste nés

montagne (Montfiot, Montagnette) sont transportés en hélicoptère car le temps de marche pour l'accès est trop long et les poissons risquent d'arriver en mauvais état.

La Gaule Mauriennaise



Oeufs de truite

## VERNEY Frères BATIMENT - T.P.

Siège social :

295, rue du 24 Août 1944 — LE BOCHET — 73870 MONTRICHER-ALBANNE

Tél. 04 79 59 61 21

Fax : 04 79 59 65 62

## BERNARD PLAISANCE

CHAUFFAGE - SANITAIRE

15, Grande Rue

73140 St-Michel-de-Mne

Tel./Fax : 04 79 56 57 90

ÉNERGIE SOLAIRE

**TP Manno**  
Terrassement - VRD - Maçonnerie  
Rue de la Goratière - ZI du Pré de garde II  
73300 St Jean de Maurienne  
Port : 06 60 80 72 34 / 06 61 40 96 94  
Tél. 04 79 59 90 69 - Fax. 04 79 59 61 55  
tpmanno@orange.fr

**LACROIX**  
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS T.P. ET FUMISTERIE  
Tél. 04 79 64 01 66 - Fax : 04 79 64 16 03  
lacroixfbtp@wanadoo.fr  
Rue Clément Ratel - BP 16  
73301 Saint-Jean-de-Maurienne cedex

**Cabinet GE-ARC**  
GEOMETRES-EXPERTS  
Bornage - Division - Aménagement foncier  
Lotissement - Copropriété - Topographie  
Nivellement de précision - Implantation  
Auscultation d'ouvrage - Projet VRD  
Y. CHRETIEN - J. DUPONT  
Géomètres-Experts DPLG  
St Michel de Mne  
14 Av République - 73140 St Michel de Mne  
Tél: 04-79-56-54-63 Fax: 04-79-59-21-49  
Mail: ge-arc.geometres@wanadoo.fr

**FT**  
Nettoyage et Services  
Nettoyage  
Espaces verts  
Désinfection  
Désinsectisation  
Multi-services  
Fabrice TURON - 06 73 42 15 57  
fabrice.turon@ftnettoyage.fr  
by imm services

## Une nouvelle association de grimpeurs à SMLP

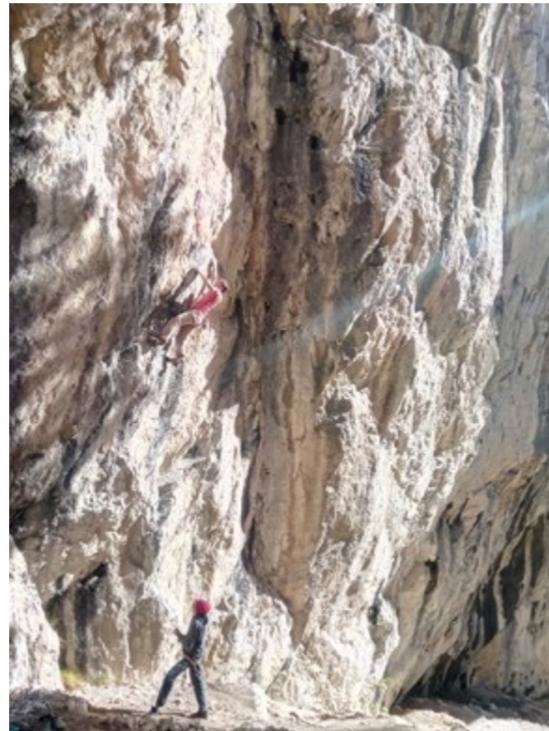
L'association « Les Grimpeurs de Saint Martin la Porte » a été créée ce printemps 2020, l'idée est de continuer à pouvoir entretenir, développer, et sécuriser les sites d'escalade de la commune en accord avec la municipalité.

Nous sommes actuellement une cinquantaine de membres et nous avons déjà réalisé quelques travaux durant l'automne comme par exemple la création mais aussi la rénovation

de plusieurs itinéraires « sous la roche ». Cela représente des centaines d'heures de travaux...

Nous sommes mobilisés et motivés pour la suite et ainsi conserver ce magnifique patrimoine à nos futures générations de grimpeurs.

**Contact : Thomas Pietrzyk**  
thomas.pietrzyk@hotmail.fr



## Association Hatha-Yoga

La saison 2019/2020 s'annonçait au mieux jusqu'à ce qu'elle soit perturbée par la situation sanitaire.

Marie-Ange notre professeure a pu assurer les cours à une bonne douzaine d'adhérentes de septembre à mars.

Par contre la reprise de la saison 2020/2021 s'est trouvée marquée par un absentéisme de 50 % dû à cette pandémie.

Comme vous le savez les nouvelles règles de confinement ont malheureusement stoppé les cours.

Cela est d'autant plus injuste que la pratique de cette discipline peut permettre d'aider à traverser cette période anxiogène. Aussi nous souhaitons reprendre au plus vite et invitons toutes les personnes intéressées à nous contacter

Le cours se passe le jeudi soir de 18 h à 19h30 sauf vacances scolaires à l'ancienne mairie de St Martin.

**Contacts :**  
**Bénédicte : 06 78 23 41 68**  
**Monique : 06 22 44 66 97**  
**Namaste**

## Ski Club du Perron

Comment résumer une année de merde ?

En commençant par un chiffre : 198, le nombre d'adhérents au Ski Club cette année, une augmentation de 17 unités. Donc ça va il n'y a pas péril.

Toujours les mêmes sorties : Vallée des Bellevilles, Val Thorens et les 3 Vallées.

Premier « couac » de l'année : deux jours avant la sortie de Val Thorens, un éboulement se produit à Orelle et bouscule un pylône, obligeant la station à fermer quelques temps. Moindre mal me direz-vous, puisqu'à la réouverture, 46 personnes s'inscrivent à la sortie, du jamais vu depuis l'hiver 2008 - 2009 (présidence précédente...)

Concernant le car des Karellis cette année : quatre personnes par montée, sur trois sorties une annulée suite à mauvais temps.

Le car pour les Karellis est suspendu jusqu'à nouvel ordre malgré des années de sursis.

Ensuite, sur une « bonne dynamique », on prépare une quatrième sortie le samedi 21 mars pas piquée des vers avec du ski à la Toussuire, suivie d'un tour en motoneige et d'un repas dans un établissement de la station. Une trentaine de personnes intéressées se sont inscrites. À la vue de la situation sanitaire que tout le monde connaît, le bureau s'est posé la question de maintenir ou pas un tel rassemblement de personnes en cette période. Aucune décision n'a été prise du coup, puisque le confinement est passé par là, entraînant la fermeture des stations et autres. La saison d'hiver du ski club s'est donc terminée en eau de boudin.

Nous avons perdu à cette même période notre compagnon de route et ami Cédric. Après le « couac » et « l'eau de boudin » aucun mot ne

peut décrire la situation. Nous étions sept, nous ne sommes plus que six.

L'été arrive, le « retour à une situation normale », relative, aussi.

« Bon les gars, on fait le méchoui ou pas ? ». La première question est posée.

« Oui, il faut le faire, il faut se retrouver, on se doit de relancer une dynamique » ont dit certains.

Alors c'est là que le mot équipe a pris tout son sens, les plus motivés ont soutenu les plus sceptiques à l'organisation d'une manifestation à l'ère du Covid 19.

Cette année le méchoui s'est déroulé sous un soleil radieux, réunissant quatre-vingt-dix convives, sans compter la vingtaine de personnes refusées, puisque oui, au bout d'un moment il n'y a plus rien à manger. On a senti qu'après le printemps difficile les gens ont eu besoin de se retrouver, de discuter et de rigoler ensemble.

Nous avons décidé cette année de travailler avec un producteur local : la bière Bulle Carrée de Bertrand à Mollardurand a eu un bon succès pour une première.

Enorme succès, grosse ambiance, dans l'événement qui restera comme le seul événement officiel (en dehors des élections, bien évidemment) organisé en 2020 à St Martin.

Voilà, c'était « l'apogée » de cette année au Ski Club



## Entente Saint Martin-Saint Michel Basket



L'Entente formée en 1986 a vécu sa 34ème année de fonctionnement !

Pour la saison 2019/2020, le club comptait 76 licenciés répartis en 5 équipes

ESMSM et 3 équipes en collaboration avec St Julien ; celles-ci ont disputé 105 matchs avec 65 victoires, 39 défaites et 1 égalité, une balance positive !! Cette saison, l'entente comptait :

### -5 équipes engagées en championnat départemental

1 équipe mini basket (U9) qui a joué 6 matchs pour 1 égalité et 5 défaites. De jeunes joueurs et joueuses qui ont bien progressé avec leurs entraîneurs tout au long de la saison.

Les minimes masculins (U15M) terminent 2ème de la première phase en Poule A avec 8 victoires et 2 défaites.

Ainsi, ils se qualifient pour le championnat interdépartemental où ils jouent 5 matchs pour autant de défaites. En coupe de Savoie, ils devaient jouer contre Albertville en 1/2 finale.

Les séniors masculins 2 terminent 2ème de leur poule avec un bilan de 11 victoires et 3 défaites. Pour la coupe de Savoie, ils ont été éliminés en 1/8 par une équipe évoluant 2 niveaux au-dessus.



Les séniors masculins 1 finissent 4ème de leur poule avec un bilan de 9 victoires et 5 défaites. En coupe de Savoie, ils sont eux éliminés en 1/4 de finale contre une équipe évoluant elle aussi 2 niveaux au-dessus.

Les séniors filles ont joué 9 matchs pour 8 victoires et 1 défaite et ont été éliminées en 1/4 de coupe de Savoie, une nouvelle fois par une équipe qui évolue 2 niveaux au-dessus.

### -3 équipes en collaboration avec St Julien, portées par le club voisin :

Les benjamins (U13M) ont fait un sans-faute en championnat ! En première phase en département d'abord avec 10 victoires en autant de matchs ! Suite à une défaite en barrage d'accession au niveau régional, ils jouent la 2ème phase en championnat interdépartemental (73-74) pour 3 victoires en 3 matchs.

Les cadettes (U18F) ont connu une première phase au niveau régional 2 plutôt difficile avec 2 victoires pour 8 défaites. Elles ont été reversées en régionale 3 pour la seconde phase, elles y ont gagné 1 match et perdu le second. En coupe de Savoie, elles devaient affronter

l'équipe de Challes la Ravoire en 1/2 finale.

Les cadets (U17M) ont d'abord joué 10 matchs en Régional 2 pour 5 victoires et autant de défaites, puis ils ont joué 5 matchs en R3 pour



4 victoires et 1 défaite. En ce qui concerne la coupe de Savoie, ils devaient jouer contre Challes la Ravoire 2 en 1/2 finale.

La saison ayant été interrompue le 12 Mars, les championnats n'ont pas pu aller à leur terme. Ainsi, le club n'a compté aucune promotion et aucune rétrogradation. Les derniers tours de coupe de Savoie n'ont pas pu se jouer : aucun club n'a été titré.

Depuis maintenant deux ans, avec l'aide d'Héloïse Etellin (Conseillère Technique du Comité de Savoie), l'Entente assure une à deux séances de basket, par année scolaire, dans les écoles primaires de Saint Martin la Porte et de Saint Michel de Maurienne. Cette année nous n'avons pu en réaliser qu'une seule, la deuxième était pendant la période de confinement. Cette intervention vise à permettre aux enfants du village de découvrir le basket, sport pour lequel ils n'ont parfois que très peu de notions.

Même si cette saison s'est terminée de manière très particulière, des efforts importants ont été réalisés pour maintenir le lien tout d'abord, et proposer une activité respectant toutes les règles de sécurité sanitaires imposées ensuite. Seule la passion du basket a permis de surmonter toutes les difficultés organisationnelles, administratives et sanitaires.

A noter que cette année aucune manifestation organisée par le club n'a eu lieu. Un repas dansant prévu le 18 avril et la fête de la

Planchette début août ont tous les deux été annulés à cause de la crise sanitaire. On espère pouvoir reconduire ces événements l'année prochaine et vous voir nombreux.

### Le bureau de l'Entente :

Président : Guillaume Turon

Vices Présidents : Pierre Clément, Serge Chaumaz, Joëlle Betemps

Secrétaire : Alexis Vandemeulebroucke

Secrétaire adjoint : Gilles Bosc

Trésorière : Peggy Tracol

Trésorier adjoint : Patrick Gros

Correspondant : Alexis Vandemeulebroucke

Correspondants sponsors : Magalie Gigante, Pierre Clément

Correspondant presse : Pierre Clément

Gestionnaires du site internet : Julie Chaumaz, Pierre Clément.

N'hésitez pas à visiter notre site : <http://esmsm.fr/>



## L'oratoire Saint Roch



Cette construction occupe l'extrémité nord de la parcelle privée E 2057.

Elle est limitrophe de la rue de la Maison Blanche et de l'extrémité amont de la rue Saint Roch dont la largeur est réduite au gabarit d'un mulet bâti à ce niveau. Depuis sa façade principale on repère aisément le bassin-lavoir situé de l'autre côté de la rue de la Maison Blanche.

## Propriété

La parcelle en question relève d'un ensemble de parcelles privées, le plus souvent construites, s'étendant jusqu'à la Place du bon pain, espace public abritant l'un des fours à pain de la commune.

## Aspect d'ensemble

C'est une construction de plus en plus imposante lorsqu'on l'observe en amont depuis la rue de la Maison Blanche jusqu'à l'aval en empruntant la rue Saint Roch (voie à ne pas emprunter à ce niveau par une personne handicapée).

Cet édifice est pratiquement de section rectangulaire (1.41m à l'ouest, 1.42m à l'est), dominant la rue de la Maison Blanche de 2.95m de la base visible à la faîtière. Cette hauteur est portée à 3.73m par la croix qui le surmonte (cette croix mesure 0.78m de haut

et deux bras horizontaux totalisant 0.48m).

La hauteur de l'édifice par rapport à la chaussée croît de manière substantielle en longeant sa face rue Saint Roch (accès impossible aux personnes handicapées, déconseillé à tous en période hivernale)

Les revêtements des façades visibles obéissent à la même logique que celle des bâtiments du même corps de propriété :

- grosse tyrolienne à la base
- crépi fin au-dessus
- crépi moins travaillé réservé aux façades peu visibles

La toiture à deux pans a été réalisée en mortier à gros grains.

La grille de fermeture de la cavité de l'oratoire a été repeinte en blanc au début de l'année 2020 (il ne restait rien du bleu apposé à la veille de la Seconde Guerre mondiale, période de modification profonde du mobilier de cet oratoire).

## La mutation du mobilier à la veille de la seconde guerre mondiale

C'est en 1938, année d'arrivée de troupes et de main d'œuvre dépourvues de liens avec le village que la veuve ALBRIEUX née BOIS, issue d'une famille très nombreuse, émet le souhait de retirer le mobilier alors présent dans la niche de l'oratoire (un tableau encadré et une statue de Saint Roch) par crainte de vandalisme ou/et de vol. Mais elle ne peut juridiquement conduire ce projet, les femmes étant encore réputées mineures en droit. Elle a visiblement fait part de son souhait à trois de ses frères religieux maristes venant l'été lui donner un coup de main, notamment pour « les foins ».

Selon toute vraisemblance ceux-ci ont élaboré un projet de substitution et de transformation du mobilier de cet édicule :

- retrait de la toile du tableau et de son support,

- retrait de la statue de Saint Roch,
- conservation du cadre du tableau pour fixer une photographie en noir et blanc de l'iconographie colorée de la toile,
- installation de trois statues représentant la Vierge en prière,
  - une statue de taille intermédiaire représentant le Sacré-Cœur de Jésus (dévotion alors répandue depuis la seconde moitié du XIXe siècle),
  - une statue de dimension réduite présentant sainte Bernadette en position de prière ou/et d'attente de l'apparition de la Vierge, mains jointes, pieds nus, ses galoches à proximité,
  - installation de trois vases contenant des fleurs artificielles.

Ce projet a pu être mis en œuvre sans difficultés à notre connaissance. Il représente cependant une évolution par rapport à la situation antérieure.



## L'inauguration

Certes la photographie de la toile d'origine illustre le thème chrétien de la « bonne mort » :

- celle de saint Joseph (personnage de droite), reconnaissable à son bâton fleuri, mort en présence de Jésus et Marie selon une tradition représentée dans un tableau suspendu à un mur de la chapelle St Joseph au cimetière communal,
- celle de saint Roch (au centre) reconnaissable au bubon, excroissance purulente caractéristique



de la peste, maladie contractée en venant en aide aux pestiférés. Il serait mort après s'être confié à un prêtre, celle de saint Louis (à gauche), roi de France, en tenue de sacre, tenant de la main droite un ciboire (vase contenant les hosties consacrées) pour rappeler que ce personnage a demandé – et obtenu – de pouvoir communier avant de mourir de la peste.



Les vases de fleurs artificielles ont le mérite d'éviter toute ouverture de la grille de la niche de l'oratoire. Surtout ce décor a été choisi pour sa signification dans l'iconographie catholique :

- les fleurs les plus nombreuses sont des roses, fleurs réservées au Christ (Jésus ressuscité) et à la Vierge tous deux aux cieux après l'Ascension du premier et l'Assomption de la seconde selon l'enseignement de l'Eglise ;
- les teintes de ces fleurs expriment la foi (le blanc), l'espérance (le vert), la charité ou l'amour du prochain (le rouge) ;

- la plus abondante est la teinte orange. Elle est la couleur de la Toussaint, fête de tous les nombreux saints (plus nombreux que ceux de nos anciens calendriers) reconnus comme tels par l'Eglise.

Ainsi l'évolution du mobilier de cet oratoire traduit à sa manière celle de l'expression de l'Eglise. La teinte blanche de la grille apposée récemment est celle de la Foi dans l'iconographie chrétienne...

**Association pour la connaissance et la promotion du patrimoine de Saint Martin la Porte**

## La Chapelle Notre Dame de la Paix à la Planchette

La Planchette (Charbutin), qui ne connaît ce petit groupement de chalets implantés au terme d'une route étroite et sinueuse? Havre de paix et résidence secondaire pour nombre d'habitants de St Martin La Porte, il campe en rive droite du torrent « le Bon Rieu », il est constitué de petites habitations amoureusement entretenues par leurs propriétaires depuis de nombreuses générations. En rive gauche, une seule construction, la chapelle placée sous la protection de Noire Dame de la Paix. Nous allons vous entretenir de celle-ci à l'occasion du ravalement dont elle a fait objet cet automne.

Ce ravalement a consisté, en premier, à la remise à neuf de la toiture, peinture en plusieurs couches des tôles, suppression d'une cheminée et pose d'une tôle à la place, pose de chéneaux neufs et des descentes. Ces travaux ont été lancés par la municipalité sortante et poursuivis par la nouvelle. Ils ont été effectués par l'entreprise Tétaz de Montricher (que nous remercions, au passage, pour la remise accordée à notre association et pour la fourniture gracieuse d'une bavette en cuivre protégeant le rebord de la fenêtre avant en demi-cercle). Dans un second temps, il a été procédé à la réfection des peintures (bleu et blanc) des portes, piliers avant, du clocheton et de sa croix, ainsi qu'au remplacement des vitraux de la façade, à la remise en état de la clôture et à l'entretien des espaces extérieurs. Pour ces travaux, l'autorité communale nous a prêté son groupe électrogène. Ces travaux ont été réalisés par des bénévoles. Que tous soient remerciés ici pour cette coopération.

Cette chapelle fut édifiée de septembre 1950 à juillet 1951 à l'instigation du révérend Félix Excoffier, alors curé de la paroisse et soucieux -\_de par son ministère\_ d'assurer une pratique religieuse régulière

(les temps ont changé) aux « montagnards » et « montagnardes » ainsi qu'à leurs familles



L'inauguration

respectives durant la période estivale des travaux en, montagne avec leurs troupeaux.

Pour réaliser ce projet, il fallait un terrain, de l'argent et des bras. Le terrain a été fourni, à titre gracieux, par la commune, à la suite d'un vote unanime. Pour l'argent (rare à l'époque), une première collecte de fonds se fit à l'issue d'un repas à Bordiau, au retour de la messe à la Bachelierie. Elle rapporta 5000 F de l'époque. Pour les bras (en abondance en ces temps-là), ils furent offerts spontanément par une multitude de bénévoles de la commune qui se placèrent sous l'autorité d'un robuste vieillard de 77 ans, monsieur Louis Magnin, originaire de la Villette, maître maçon, âme de chef et meneur d'hommes. Le travail fut commencé avec l'aide de l'entreprise Joseph Ruda.

Le cadre est placé, les travaux commencent alors avec les moyens du bord. En effet, à cette époque, point de route goudronnée, pas de pelle araignée, absence de bétonnière, et encore moins de six roues transportant vingt tonnes de matériaux. Seulement (seulement?) de la bonne volonté à revendre, des muscles durement façonnés par les travaux agricoles, sachant manier à merveille pelles et pioches. Sans oublier cependant le réconfort après l'effort, à savoir, des aliments faits maison, lard, tomme et autres jambons,

et puis, un breuvage directement issu du travail des coteaux de la Casse, n'ayant rien à envier, en efficacité, à une certaine potion magique.

L'implantation est effectuée le 19 octobre 1950. Les travaux commencent le 21 octobre et se poursuivent jusqu'au 2 novembre, interrompus par l'arrivée de la neige (c'était le temps d'avant le réchauffement climatique), ils reprennent le 25 avril 1951 pour arriver à leur terme à la mi-juillet. Le 15 juillet, une foule immense assiste à la messe en plein air, office célébré par un des jeunes prêtres originaires du village. Puis l'évêque, Mgr DUC bénit et consacre ce nouveau lieu de culte qui devient la neuvième chapelle du village.

Cet édifice comprend une partie centrale principale, réservée au culte, pouvant accueillir une centaine de personnes. Deux pièces, annexes de la nef, sans communication directe avec celle-ci, ont eu des fonctions évolutives (une des deux pièces demeurait non fermée l'hiver, pouvant servir de refuge à toute personne en difficulté, selon la volonté du curé d'alors, exprimée de vive voix lors d'offices dominicaux). Cette pièce pouvait servir de sacristie à la belle saison. L'autre pièce était réservée au prêtre. Cet édifice est surmonté d'un petit clocheton en bois dominé par une croix. Selon des sources plausibles, elle aurait l'aspect d'édifices similaires construits sur la façade atlantique de notre pays.



Depuis, cet édifice a été régulièrement entretenu, dans les années 1960 par deux frères maristes originaires du village, Henri et Gabriel Bois, qui ont fait le plafond et peint l'intérieur, ensuite sous la responsabilité du père Falquet, dernier prêtre en résidence dans le village et par l'association "La Jeanne d'Arc", longtemps présidée par monsieur Eugène Dubois. Le toit fut refait en 1970, les peintures en 197. Et enfin ceci nous amène aux travaux actuels mentionnés au début et entièrement financés par l'association « la Jeanne d'Arc ». Chaque année une messe est célébrée en cette chapelle le jour de la fête annuelle organisée par le club de basket.

Un grand merci à toutes les personnes ayant œuvré à ces travaux d'entretien, dans le souci de préserver un bien commun, hérité de nos anciens, qui fait partie de notre patrimoine, que l'on soit croyant ou non.

Puissent les générations futures continuer ce travail et perpétuer ainsi cet esprit de solidarité et de rassemblement caractéristique de notre village.



Nous joignons trois photos, sur l'une d'elles nous reconnaissons M Théophile Sautier, en chemise blanche et poussant une brouette. Nous

n'avons pas réussi à identifier les autres personnes.

L'association "La Jeanne d'Arc"

## Centre Social Mosaïca

Mosaïca centre social est une association à but non lucratif (loi 1901) créée en 1980. Le but de l'association est de contribuer à l'animation et au développement local du territoire Maurienne Galibier en s'appuyant sur la participation des habitants, sur les liens avec les associations et avec les partenaires institutionnels.

Le projet social de Mosaïca est construit autour de quatre axes :

- Favoriser l'accès aux droits
- Rencontrer l'autre
- Soutenir la famille et la parentalité
- Vie associative et citoyenne

**France services**  
Liberté Égalité Fraternité

**EMPLOI**  
**RETRAITE**  
**LOGEMENT**  
**ÉTAT CIVIL**  
**JUSTICE**  
**IMPÔTS**  
**ASSURANCE MALADIE**  
**PRÉVENTION SANTÉ**  
**FAMILLE**

**ESPACE FRANCE SERVICES**

Une adresse unique pour vous aider dans vos démarches administratives

Orientez-vous au sein des services administratifs

Familiarisez-vous avec les démarches administratives sur Internet

Trouvez l'information recherchée

Informez-vous sur vos droits, vos devoirs

04 79 56 66 09

### FAVORISER L'ACCES AU DROIT :

L'accès aux droits correspond à l'idée d'offrir à toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son niveau de vie ou le lieu où elle habite, un accès à des espaces :

- D'information sur les droits et devoirs des personnes,
- D'orientation vers les organismes, les services ou professionnels chargés
- Facilitant l'exercice des droits,
- D'aide à la réalisation des démarches

Au regard de l'ensemble de ces objectifs, l'aide à l'accès au droit contribue à réduire les tensions sociales, les risques d'exclusion et elle permet de prévenir les litiges. A ce titre, elle est un facteur de cohésion sociale.

Pour vos aides administratives, dans le cadre de France Services, notre équipe est à votre disposition du lundi au vendredi à St-Michel-de-Maurienne

#### En matinée

Le lundi de 8h00 à 12h30 - Les mercredis et vendredis de 9h00 à 13h00

#### En après-midi

Les lundis, mercredis et jeudis de 14h00 à 17h30 - Le mardi de 14h00 à 18h00

### ACCUEIL DANS LES AUTRES COMMUNES :

Mairie de Valmeinier tous les premiers lundis du mois de 14h00 à 17h00

Mairie de Valloire tous les troisièmes lundis du mois de 9h00 à 12h00

En 2021 un accueil dans la mairie d'Orelle sera organisé.

### Nouveau service sur St Martin La Porte

A partir du 25 janvier 2020, un agent France Services sera présent dans votre mairie tous les 4ème lundis du mois de 14h à 17h.

Le dispositif « France Services » permet aux habitants d'être accompagnés dans leurs démarches administratives du quotidien (assurance maladie, impôts, retraite...)

Prise de rendez-vous auprès de Mosaïca : 04 79 56 66 09

L'accès aux droits passe, à l'heure des démarches dématérialisées, par la connaissance de l'outil informatique. Mosaïca propose pour les plus de 50 ans des ateliers numériques afin qu'ils puissent aller vers l'autonomie numérique.



### VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

Mosaïca centre social est à l'écoute et répond aux besoins des associations du territoire de Maurienne Galibier. Prêt de matériel, prêt d'une salle de réunion, service de reprographie, organisation de formations pour les bénévoles, valorisation des dynamiques associatives et accompagnement de nouveaux projets.

Par ailleurs le centre social, via sa lettre d'information, se propose de relayer toutes les informations associatives du territoire, il tient également à jour un annuaire en ligne des associations Maurienne-Galibier.



En 2020, 4 associations ont été accompagnées (dont une demande provenant de St-Martin-La-Porte). Ces accompagnements ont concerné :

- la création d'une association
- une demande d'évolution de statut d'auto-entrepreneur vers un statut associatif
- deux demandes d'informations : durée de conservation des documents officiels et cadre de défiscalisation des dons

## LA FAMILLE ET LE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Accompagner et soutenir la famille, dans un contexte en pleine mutation

• Afin de valoriser les compétences des parents et de favoriser l'expression des membres de la famille (parents, enfants, grands-parents), Mosaïca propose des activités conviviales, simples et agréables de la vie (cuisiner, lire, créer...) ainsi que des temps d'échanges. Ces activités sont l'occasion de nouer et de renforcer les liens au sein de la famille mais aussi l'occasion de nouvelles rencontres.

Pendant la période de confinement du début d'année le centre social a proposé via sa lettre d'information des activités à réaliser en famille retrouvez les sur le site :

<https://centre-social-mosaica.org> Rubrique : la vie Mosaïca.

Prenez le temps d'un goûter pour partager un petit atelier crêpes !

### Activité culinaire

Des crêpes roulées, nature et au chocolat, présentées sous forme de sucettes pour une Chandeleur ludique !



---

## Crêpes sucettes

INGREDIENTS

⌚ Temps de Préparation pour 12 portions, 10 min

⌚ Temps de Cuisson 10 min

👤 A partir de 3 ans

6 ETAPES

1. Dans un saladier, mélangez la farine, le sucre et le sel. Creusez en puits, ajoutez-y les œufs battus et mélangez bien pour ne pas former de grumeaux.
2. Ajoutez le lait petit à petit en fouettant puis ajoutez le beurre fondu. Mélangez bien.
3. Séparez la pâte dans 2 bols et ajoutez le cacao tamisé dans l'un d'eux.
4. Huilez votre crêpière à l'aide d'un papier absorbant et faites cuire les crêpes en les retournant à mi-cuisson.
5. Placez une crêpe nature sur votre plan de travail, badigeonnez-la d'une fine couche de pâte à tartiner puis superposez une crêpe au chocolat. Roulez bien serré et enveloppez dans un film alimentaire. Placez au frais pour 30 minutes et recommencez l'opération avec le reste des crêpes.
6. Avant de servir, retirez le film alimentaire et coupez les crêpes en tronçons d'environ 2 cm de large. Piquez sur un bâtonnet et badigeonnez le pourtour de pâte à tartinée avant de saupoudrer de petites perles, confettis, étoiles...



Bonne réalisation !



## RENCONTRER L'AUTRE :

Un lieu qui crée du lien entre les générations et qui favorise les rencontres entre les habitants.

Au cœur de la philosophie de Mosaïca, cet axe est l'occasion de découvertes, de partages d'expériences dans la mixité de générations, de cultures et catégories sociales. Plusieurs actions sont proposées tout au long de l'année : autour du jardin partagé, des personnes âgées et des personnes isolées et de temps de rencontres ou d'apprentissages.

Ainsi les ateliers de français, mis en place depuis 2013 et animés par des bénévoles sont

l'illustration de cette volonté de rencontre et d'intégration. En effet qu'elle soit d'origine étrangère ou qu'elle n'ait pas été suffisamment scolarisée, toute personne adulte vivant en France doit être autonome et capable de se débrouiller dans les situations courantes de sa vie quotidienne, à l'oral comme à l'écrit.

En juin 2020 Mosaïca a également proposé des « Papotes au jardin » afin d'échanger en petits groupes sur cette expérience inédite qu'a été le confinement. Ces rencontres ont permis de mettre en mots les difficultés engendrées par cette période.



## NOUS RENCONTRER

25 bis rue du Général Ferrié  
73140 Saint Michel de Maurienne

Nos horaires :

Lundi 08h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30  
Mardi 14h00 - 18h00  
Mercredi 09h00 - 13h00 et 14h00 - 17h30  
Jeudi 14h00 - 17h30  
Vendredi 09h00 - 13h00

**Nous contacter :**

Tel : 04 79 56 66 09 - 06 33 21 60 04  
[contact@centresocialmosaica.fr](mailto:contact@centresocialmosaica.fr)

**Tarif d'adhésion :** Individuelle : 5€ Famille : 10€ Association : 20€

**Tarif d'adhésion réduit :** Individuelle : 2€. Famille : 5€

Pour en savoir plus, retrouvez-nous sur notre site Internet : [www.centre-social-mosaica.org](http://www.centre-social-mosaica.org)

**Vous souhaitez vous tenir au courant de l'actualité ? Inscrivez-vous dès à présent à notre lettre d'information, que vous recevrez chaque semaine.**



Fréquenteriez-vous un espace de gratuité où pourrait s'échanger vêtements, petits objets, etc... ?

Oui non

Iriez-vous à un marché de producteurs locaux s'il se tenait régulièrement à SMLP ?

Oui non

Si oui sur quel jour de la semaine : .....

Seriez-vous favorable à l'installation d'un maraicher sur la commune de SMLP ?

Oui non

Participeriez-vous à du covoiturage s'il était organisé par et sur la commune ?

Oui non

Iriez-vous davantage sur l'autre rive du St-Bernard si une passerelle plus proche du centre du village la desservait (en particulier pour l'accès au skate parc) ?

Oui non

Etes-vous d'accord pour éteindre les lampadaires entre minuit et 5 heures du matin ?

Oui non

Etes-vous prêt à participer à une journée citoyenne ?

Oui non

Si oui, pour quel type d'actions (désherbage du cimetière, nettoyage des chemins, ...) : .....

Souhaiteriez-vous revaloriser la commune et la rendre plus attractive vis-à-vis des habitants et des touristes ?

Oui non

Si oui, quelles sont vos propositions ? .....

Quelles sont vos idées pour améliorer la qualité de vie à SMLP ?

Si vous êtes parent d'élève, faites-nous part de vos propositions pour améliorer l'école :

## Carnet rose

|  |                 |
|--|-----------------|
| FILLEUL Hayden, fils de Danny et GITTON Stéphanie      | le 08 février   |
| DEVASSINE Rose, fille de Alexandre et DUPRIEZ Prune    | le 02 juillet   |
| BERDOULAT CLOCHER Tichka, fille de Jézabel et Bertrand | le 09 juillet   |
| BOIS Chloé, fille de Fabien et VERNEY Mathilde         | le 14 août      |
| VALENZANO Arthur, fils de Mickaël et MAZOCKY Solène    | le 23 septembre |
| LUCAS Oèn, fils de William et TISSOT Zoïa              | le 30 septembre |



Rose



Tichka



Chloé



Arthur

## Ils nous ont quittés : décès des personnes résidentes dans la commune

|  |                 |
|--|-----------------|
| BUISSON Cédric, Paul (1985)                        | le 23 mars      |
| BERGER Bernard Joseph (1932)                       | le 17 avril     |
| MAGNIN née FEAZ Jeanine, Alexia, Marguerite (1940) | le 20 juillet   |
| CHÊNE Sylvie (1965)                                | le 27 juillet   |
| MAILLAND née BERNARD Alice, Marie-Louise (1946)    | le 29 juillet   |
| VERNEY née GROS Ida, Mélanie (1931)                | le 15 août      |
| GROS née BOIS Lucette, Simone (1931)               | le 17 septembre |
| ALBRIEUX née MAGOT Germaine, Marie, Louise (1932)  | le 25 septembre |
| DUBOIS née MAGNIN Gisèle, Colette (1933)           | le 27 novembre  |

## décès hors de la commune de personnes originaires de saint-martin

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| TROCCAZ Clémentine, Sylvine (1923)   | le 15 janvier à St-Jean-de-Maurienne (Savoie)   |
| ALBRIEUX Elisabeth, Emma (1926)      | le 24 février à St-Michel-de-Maurienne (Savoie) |
| DÉLÉANI Girard, Jules, Marcel (1942) | le 28 mars à Chambéry (Savoie)                  |
| DELÉGLISE Eugénie (1934)             | le 29 mai à St-Jean-de-Maurienne (Savoie)       |
| PLAISANCE Germaine, Henriette (1929) | le 30 juin à Modane (Savoie)                    |
| CHAUMAZ Clotilde, Joséphine (1925)   | le 20 novembre à Jacob-Bellecombette (Savoie)   |



